

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012018	et clos le 31122018	Régime simplifié d'imposition <input type="checkbox"/>	Régime réel normal <input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe <input type="checkbox"/>		Si PME innovante <input type="checkbox"/>	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-Ö B (entreprises de transport maritime) <input type="checkbox"/>
Adresse du service où doit être déposée cette déclaration SIE PARIS 2EME 13 RUE DE LA BANQUE 75111 PARIS CEDEX 02		Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :	
A IDENTIFICATION Identification du destinataire SARL HOME MY PARIS 199 RUE SAINT-DENIS 75002 PARIS		B ACTIVITE Activités exercées (souligner l'activité principale) : Activités immobilières Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf.notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % ou au taux de 31 %	Bénéfice imposable au taux de 28%	Bénéfice imposable au taux de 15%	16 894	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)		
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Autres plus-values imposables au taux de 19%	Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%	Plus-values exonérées art.238 quindecies		

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art.44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Territoire entrepreneur art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>			Plus-values exonérées relevant du taux à 15%	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>						

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinque C-I-1 du CGI)
- 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

- 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2)

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/>		
Nom, adresse, téléphone :		
- Professionnel de l'expertise comptable :	COGESTEN CFM Place de la République	26 Rue Béranger 75003 PARIS
- Conseil :	+33 1 42 71 21 13	
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :		
N° d'agrément		
A PARIS, le, 10052019	Signature et qualité du déclarant ATLANI RUDY GERANT	

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD

(2019)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

SARL HOME MY PARIS
31122018

**H | REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES,
AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES**

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

I | REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	Indemnités forfaitaires
		2	3	4	5	6	7
ATLANI STEVEN 118 AVENUE DE VERSAILLES		100	2018				
75016 PARIS		100	2018				
ATLANI SAMUEL 118 AVENUE DE VERSAILLES		100	2018				
75016 PARIS		100	2018				
ATLANI RUDY 118 AVENUE DE VERSAILLES		100	2018				
75016 PARIS		100	2018				
ATLANI ROGER 3 BD ROTCHILD		150	2018				
61000 TEL AVIV							
ATLANI MOSHE 33 RUE DE LA TOURELLE		100	2018				
92100 BOULOGNE BILLANCOURT							
ATLANI EYAL 33 RUE DE LA TOURELLE		100	2018				
92100 BOULOGNE BILLANCOURT							
ATLANI STELLA 118 AV DE VERSAILLES		100	2018				
75016 PARIS		100	2018				
ATLANI SHARONE 33 RUE DE LA TOURELLE		100	2018				
92100 BOULOGNE BILLANCOURT							
ATLANI NAOMIE 33 RUE DE LA TOURELLE		100	2018				
92100 BOULOGNE BILLANCOURT							
HAMMER LISA 118 AVENUE DE VERSAILLES		50	2018				
75016 PARIS							

**IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065**

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2019)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise

SARL HOME MY PARIS

et Date de clôture de l'exercice

31122018

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSNde 2018, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)**

(voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : SARL HOME MY PARIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12
Adresse de l'entreprise : 199 RUE SAINT-DENIS		75002 PARIS		Durée de l'exercice précédent *
Numéro SIRET * 8 2 1 5 1 2 1 1 8 0 0 0 1 8				Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N, clos le, 31122018		N-1 31122017
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)				Net 4
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AA		
	Frais de développement*	AB	AC	
	Concessions, brevets et droits similaires	CX	CQ	
	Fonds commercial (1)	AF	AG	
	Autres immobilisations incorporelles	AH	AI	
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AJ	AK	
IMMobilisations corporelles	Terrains	AL	AM	
	Constructions	AN	AO	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AP	AQ	
	Autres immobilisations corporelles	AR	AS	
	Immobilisations en cours	AT	52 940	AU 1 295 51 646
	Avances et acomptes	AV	AW	
IMMobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AX	AY	
	Autres participations	CS	CT	
	Créances rattachées à des participations	CU	CV	
	Autres titres immobilisés	BB	BC	
	Prêts	BD	BE	
	Autres immobilisations financières *	BF	BG	
TOTAL (II)		52 940	1 295	51 646
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BI	BK	
	En cours de production de biens	BL	BM	69 250
	En cours de production de services	BN	BO	
	Produits intermédiaires et finis	BP	BQ	
	Marchandises	BR	BS	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BT	BU	102 380 147 790
ACTIF CIRCULANT CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BV	BW	
	Autres créances (3)	BX	BY	254 874 14 232
	Capital souscrit et appelé, non versé	BZ	CA	119 828 39 194
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CB	CC	
	Disponibilités	CD	CE	
		CF	CG	35 443
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	6 550
	TOTAL (III)	552 917	CK	552 917 201 659
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	605 857 1 295 604 563 201 659
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des im- mobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété: * Immobili- sations :		Stocks :		Créances :

Désignation de l'entreprise SARL HOME MY PARIS				Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	145	145
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 094	77
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	13 820	1 017
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	16 060	2 239
	Autres fonds propres	DM		
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs	DN		
	Avances conditionnées	DO		
	TOTAL (II)	DP		
DETTE(S) (4)	Provisions pour risques	DQ		
	Provisions pour charges	DR		
	TOTAL (III)	DS		
Compte régul.	Emprunts obligataires convertibles	DT		
	Autres emprunts obligataires	DU	22 071	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DV	157 662	83 033
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DW		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DX	47 157	62 315
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DY	98 723	3 743
	Dettes fiscales et sociales	DZ		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	EA	262 890	50 329
	Autres dettes	EB		
Produits constatés d'avance (4)		EC	588 503	199 420
Ecart de conversion passif *		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	604 563	201 659
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	588 503	199 420
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créiteurs de banques et CCP	EH	22 071	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL HOME MY PARIS							Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N				Exercice (N-1)							
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	37 001	FB		FC	37 001						
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF							
		FG	442 112	FH		FI	442 112						
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	479 112	FK		FL	479 112						
	Production stockée *					FM							
	Production immobilisée *					FN							
	Subventions d'exploitation					FO							
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)							FP 29 332						
Autres produits (1) (11)							FQ 180 50						
Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR 508 624 146 888						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 318						
	Variation de stock (marchandises)*					FT	45 410 (143 690)						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	126 402 147 685						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(69 250)						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	380 271 141 619						
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	334 76						
	Salaires et traitements *					FY							
	Charges sociales (10)					FZ							
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	1 295						
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB							
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC							
Autres charges (12)							GD 6 532						
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF 492 312 145 690						
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)							GG 16 313 1 197						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH							
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI							
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ							
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK							
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL							
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM							
	Différences positives de change					GN							
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO							
	Total des produits financiers (V)						GP						
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ							
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	768 1						
	Différences négatives de change					GS							
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT							
	Total des charges financières (VI)						GU 768 1						
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)							GV (768) (1)						
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW 15 544 1 196						

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SARL HOME MY PARIS				Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK 1 724 179
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL 508 624 146 888
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM 494 804 145 870
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN 13 820 1 017
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	1G		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1J		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	1K		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	RC		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1 29 332		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	A4		
			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N
				Charges antérieures Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise **SARL HOME MY PARIS**

Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations				
					1	2 Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	3 Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG	KH		KI		
	Sur sol propre [Dont Composants]	L9		KJ	KK		KL		
	Sur sol d'autrui [Dont Composants]	M1		KM	KN		KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants]	M2	KP	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants]	M3	KS	KT		KU		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	KW		KX		
	Matériel de transport *			KY	KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	LC		LD 52 940		
	Emballages récupérables et divers *			LE	LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH	LI		LJ		
	Avances et acomptes			LK	LL		LM		
	TOTAL III			LN	LO		LP 52 940		
	Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M		8T		
FINANCIERES	Autres participations			8U	8V		8W		
	Autres titres immobilisés			1P	1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	1U		1V		
	TOTAL IV			LQ	LR		LS		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			ØG	ØH		ØJ 52 940		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3 Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	1	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW	1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY		LZ		
	Sur sol propre	IQ		MA	MB		MC		
	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME		MF		
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG	MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK		ML		
	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM	MN		MO		
	Matériel de transport	IV		MP	MQ		MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 52 940		MU		
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA		NB		
	Avances et acomptes	NC		ND	NE		NF		
	TOTAL III			NG	NH	52 940	NI		
	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7		ØW		
FINANCIERES	Autres participations	IØ		ØX	ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F		2G		
	TOTAL IV			NJ	NK		2H		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			ØK	ØL	52 940	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Exercice N clos le : **3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 8**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SARL HOME MY PARIS**Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)		
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4			
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TO TAUX							

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

--

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

--

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

--

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL HOME MY PARIS											Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains			PI		PJ		PK		PL			
Constructions			PM		PN		PO		PQ			
			PR		PS		PT		PU			
			PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles			QE				QF		QG			
			QH		QI		QJ		QK			
			QL		QM	1 295	QN		QO	1 295		
			QP		QR		QS		QT			
			TOTAL III		QU	1 295	QW		QX	1 295		
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	ØP	1 295	ØQ	ØR	1 295				
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
TOTAL I												
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
TOTAL II												
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
		Sur sol propre	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
		Sur sol d'autrui	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
		Inst. gales, agenc et am. des const.	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
		Matériel de transport	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
		Mat. bureau et inform. mobilier	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
		Emballages récup. et divers	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	NL		NM				NO					
TOTAL IV												
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ					
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations							SP		SR			

Désignation de l'entreprise : SARL HOME MY PARIS							Néant <input type="checkbox"/> *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
TOTAL I	3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	6A	6B		6C		6D
	{ - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6E	6F		6G		6H
	Ø2	Ø3		Ø4		Ø5	
	9U	9V		9W		9X	
	Ø6	Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A
	TOTAL III	7B	TY		TZ		UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB		UC		UD
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF			
	UG			UH			
	UJ			UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

Désignation de l'entreprise : SARL HOME MY PARIS							Néant <input type="checkbox"/>
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN	
		Prêts (1) (2)		UP	UR	US	
		Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA			
		Autres créances clients		UX	254 874	254 874	
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *) prêtés ou remis en garantie *	UO	Z1			
		Personnel et comptes rattachés		UY			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ			
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	64 666	64 666	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
		Groupe et associés (2)		VC			
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	55 162	55 162	
		Charges constatées d'avance		VS	6 550	6 550	
		TOTALX		VT	381 252	VU	381 252
RENOVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VV			
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG	22 071	22 071		
		à plus d' 1 an à l'origine	VH				
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	47 157	47 157		
		Personnel et comptes rattachés	8C				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D				
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E	1 724	1 724		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	96 741	96 741		
		Obligations cautionnées	VX				
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	258	258		
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
		Groupe et associés (2)	VI	157 662	157 662		
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	262 890	262 890		
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2				
		Produits constatés d'avance	8L				
		TOTALX		VY	588 503	VZ	588 503
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		VL	157 662
		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2018

Libellé	Montant
DONS	1 350
Totalisation	1 350

2058A - Déductions diverses au 31/12/2018

Libellé	Montant
RAD-CREDIT IMPOT MECENAT	810
Totalisation	810

Désignation de l'entreprise SARL HOME MY PARIS		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DEFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL HOME MY PARIS										Néant <input type="checkbox"/> *
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB			
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 017		ZD		1 017			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE					
	TOTAL I	ØF	1 017		ZF					
					ZG					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N : Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS					
DETALS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	205 863	90 899			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	(5 833)		XQ	(5 833)	5 853			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	5 372	4 863			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	174 869	40 004			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	380 271	141 619			
IMPOSTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	334	76			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	334	76			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	63 257	28 946			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	46 370	40 853			
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2018) *				ØB					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%			%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP					- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0			ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH		
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA			Plus-values à 15% JK			Plus-values à 0% JL			
	Groupe : résultat d'ensemble JD			Plus-values à 19% JM			Imputations JC			
REGIME DE GROUPE*	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH			Plus-values à 15% JN			Plus-values à 0% JO			
				Plus-values à 19% JP			Imputations JF			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : SARL HOME MY PARIS

Néant ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés * ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
	8				
	9				
	10				
	11				
	12				

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-value taxables à 19% (1) ⑪
			19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférante aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		19%	15% ou 12,80%	0%	
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9)					
	CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10)	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL HOME MY PARIS**

Néant *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie sur 3 ans au titre de	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	N - 1				
	N - 2				
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion,d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL HOME MY PARIS**

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col.⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL HOME MY PARIS					Néant <input type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (ligne 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve			montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL HOME MY PARIS			Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01122018 et clos le : 31122018			Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	479 112	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	29 332	
TOTAL 1	OX	508 444	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	180	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	69 250	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	69 430	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	134 715	
Variation négative des stocks	OQ	45 410	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	379 109	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	6 532	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	565 766	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	12 108
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	SA	12 108	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	508 444	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/01/2018	GZ 31/12/2018
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. II^e au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

 1
 5
(1) Néant *EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|1|8**N° SIRET **8 | 2 | 1 | 5 | 1 | 2 | 1 | 1 | 8 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8**DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL HOME MY PARIS**ADRESSE (voie) **199 RUE SAINT-DENIS**CODE POSTAL **75002**

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise **P1**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P3**Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise **P2****10**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P4****1 000****I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays **II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) M Nom patronymique **ATLANI** Prénom(s) **STEVEN**Nom marital **ATLANI** % de détention **10,00** Nb de parts ou actions **100**Naissance : Date **06042006** N° département **75** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**Adresse : N° **118** Voie **AVENUE DE VERSAILLES**Code postal **75016** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**Titre (2) M Nom patronymique **ATLANI** Prénom(s) **SAMUEL**Nom marital **ATLANI** % de détention **10,00** Nb de parts ou actions **100**Naissance : Date **04072004** N° département **75** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**Adresse : N° **118** Voie **AVENUE DE VERSAILLES**Code postal **75016** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

 2 5 (1)
Néant *EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|1|8**N° SIRET **8 | 2 | 1 | 5 | 1 | 2 | 1 | 1 | 8 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8**DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL HOME MY PARIS**ADRESSE (voie) **199 RUE SAINT-DENIS**CODE POSTAL **75002**

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise **P1**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P3**Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise **P2** **10**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P4** **1 000****I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays **II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) **M** Nom patronymique **ATLANI** Prénom(s) **RUDY**Nom marital % de détention **10,00** Nb de parts ou actions **100**Naissance : Date **16071980** N° département **92** Commune **NEUILLY SUR SEINE** Pays **FRANCE**Adresse : N° **118** Voie **AVENUE DE VERSAILLES**
Code postal **75016** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**Titre (2) **M** Nom patronymique **ATLANI** Prénom(s) **ROGER**Nom marital % de détention **15,00** Nb de parts ou actions **150**Naissance : Date **05011977** N° département **75** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**Adresse : N° **3** Voie **BD ROTHCHILD**
Code postal **61000** Commune **TEL AVIV** Pays **ISRAEL**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

3	5
---	---

(1) Néant *EXERCICE CLOS LE **31122018**N° SIRET **82151211800018**DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL HOME MY PARIS**ADRESSE (voie) **199 RUE SAINT-DENIS**CODE POSTAL **75002**

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise **P1**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P3**Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise **P2** **10**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P4** **1 000****I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays **II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) **M** Nom patronymique **ATLANI** Prénom(s) **MOSHE**Nom marital **ATLANI** % de détention **10,00** Nb de parts ou actions **100**Naissance : Date **24112003** N° département **75** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**Adresse : N° **33** Voie **RUE DE LA TOURELLE**
Code postal **92100** Commune **BOULOGNE BILLANCOURT** Pays **FRANCE**Titre (2) **M** Nom patronymique **ATALNI** Prénom(s) **EYAL**Nom marital **ATLANI** % de détention **10,00** Nb de parts ou actions **100**Naissance : Date **03012011** N° département **75** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**Adresse : N° **33** Voie **RUE DE LA TOURELLE**
Code postal **92100** Commune **BOULOGNE BILLANCOURT** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

4 5 (1)

Néant *EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|1|8**N° SIRET **8 | 2 | 1 | 5 | 1 | 2 | 1 | 1 | 8 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8**DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL HOME MY PARIS**ADRESSE (voie) **199 RUE SAINT-DENIS**CODE POSTAL **75002**

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise **P1**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P3**Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise **P2** **10**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P4** **1 000****I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays **II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) **MME** Nom patronymique **ATLANI** Prénom(s) **STELLA**Nom marital **ATLANI** % de détention **10,00** Nb de parts ou actions **100**Naissance : Date **25032012** N° département **75** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**Adresse : N° **118** Voie **AV DE VERSAILLES**
Code postal **75016** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**Titre (2) **MME** Nom patronymique **ATLANI** Prénom(s) **SHARONE**Nom marital **ATLANI** % de détention **10,00** Nb de parts ou actions **100**Naissance : Date **15061999** N° département **75** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**Adresse : N° **33** Voie **RUE DE LA TOURELLE**
Code postal **92100** Commune **BOULOGNE BILLANCOURT** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

 5 (1)
Néant *EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|1|8**N° SIRET **8 | 2 | 1 | 5 | 1 | 2 | 1 | 1 | 8 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8**DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL HOME MY PARIS**ADRESSE (voie) **199 RUE SAINT-DENIS**CODE POSTAL **75002**

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise **P1**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P3**Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise **P2****10**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P4****1 000****I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays **II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) **MME** Nom patronymique **ATLANI** Prénom(s) **NAOMIE**Nom marital **ATLANI** % de détention **10,00** Nb de parts ou actions **100**Naissance : Date **04102000** N° département **92** Commune **NEUILLY** Pays **FRANCE**Adresse : N° **33** Voie **RUE DE LA TOURELLE**
Code postal **92100** Commune **BOULOGNE BILLANCOURT** Pays **FRANCE**Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° département Commune Pays Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 8 |

N° SIRET

8 | 2 | 1 | 5 | 1 | 2 | 1 | 1 | 8 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8 |

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL HOME MY PARIS

ADRESSE (voie)

199 RUE SAINT-DENIS

CODE POSTAL

75002

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2018

Au titre de l'année civile 2018

Néant

Dénomination de l'entreprise	SARL HOME MY PARIS	N° Siren :821512118
Adresse	199 RUE SAINT-DENIS	75002 PARIS

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés

PME au sens communautaire

Dénomination de la société mère		N° Siren :
Adresse		

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	hors DOM	situé dans les DOM
dont crédit d'impôt relatif aux rému. versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
Dont préfinancement		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).		
Quote-part de crédit d' impôt résultant de la participation de l' entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Scrum Guide or Scrum.org for the official rules of Scrum.

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Credit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois